

MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

Permis Tronçonneuse Européen

ECC2 : Techniques de base d'abattage et de façonnage d'arbres de petits diamètres et règles d'hygiène et de sécurité

Formation Courte

MFR Pointel



Permis Tronçonneuse Européen ECC2

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne à titre professionnel ou tout particulier souhaitant utiliser une tronçonneuse en sécurité.

PRÉREQUIS

Avoir plus de 18 ans ou posséder une dérogation si le candidat est inscrit au sein d'un établissement de formation forestière,

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Abattage d'arbres de diamètre inférieur à la longueur du guide-chaîne, en coupant les branches, le houppier et l'abattage d'un arbre encroué :
 - Se protéger (EPI) et protéger les travailleurs autour de soi,
 - Evaluer les risques,
 - Respecter la réglementation et les exigences environnementales,
 - Préparer l'abattage d'un arbre, l'abattre et l'ébrancher de manière sûre et ergonomique,
 - Faire tomber un arbre encroué de manière sûre et ergonomique sans treuil.

MÉTHODES MOBILISÉES

Les apports sont principalement pratiques, réalisés sur le terrain. Accompagnement personnalisé des stagiaires.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le Permis Tronçonneuse est une certification européenne élaborée par EFESC en vue de valider différentes capacités dans l'utilisation des tronçonneuses.

Elle est organisée en 4 certificats dénommés ECC (European Chainsaw Certification).

Permis Tronçonneuse Européen ECC2

DÉLAI D'ACCÈS et DATES

Délai d'accès à la formation de septembre à juin

Nous contacter pour une programmation de l'action.

TARIFS

Consulter la fiche tarifaire sur notre site internet à la rubrique :

www.mfr-pointel.fr/nos-formations/

DURÉE

- 1 à 4 jours : 1 à 3 journées de formation et 1 journée d'évaluation

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nom et coordonnées du référent handicap :

Laurence Maury Tél : 02 33 66 00 64

Cette formation est accessible aux jeunes en situation de handicap. Contacter notre référente Handicap afin de connaître les procédures d'adaptation possibles.

PASSERELLES ET DEBOUCHÉS POSSIBLES

Accès à l'accréditation de niveau 3 : ECC3

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La certification est validée par une épreuve écrite et une épreuve d'abattage d'arbres de petits à moyen diamètre sur le terrain. Une évaluation de satisfaction de la formation est effectuée en fin de stage.

LIEU(X)

Cours, Hébergement et restauration sur le site de la MFR de Pointel.

20 rue du château 61220 POINTEL

Tél : 02 33 66 00 64

Mail : mfr.pointel@mfr.asso.fr